



BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR de systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression, TRA BB 601,
à l'entreprise

Sogemap

Z. I. Ouest, BP 14, FR - 17700 Surgères

pour la production de

**Boîtes de branchements (DN200 - 400) en PP pour les applications
hors chaussée jusqu'à une profondeur maximale de 2m**

fabriqués dans l'unité de production

Sogemap

Z. I. Ouest, BP 14, FR - 17700 Surgères

en conformité avec la

NBN EN 13598-1 : 2020 « Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) - Partie 1 : Spécifications relatives aux raccords auxiliaires et aux boîtes d'inspection de branchement peu profondes »

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit ou, si cela s'avère impossible, sur l'emballage. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-601-3526-13598-1 PP-3526-16897 | Valable du 01-01-2022 au 31-12-2025

Délivré à Bruxelles, le 14 février 2022.

ir. B. De Blaere,
Président du Comité de Gestion
Générale Certification et Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
FONDATEURS: CSTC ET SECO

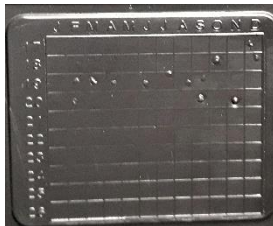
RUE D'ARLON 53, BE - 1040 BRUXELLES
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



Annexe au certificat BENOR BB-601-3526-13598-1 PP-3526-16897

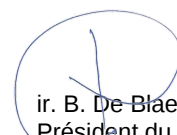
Boîtes de branchements (DN200 - 400) en PP pour les applications hors chaussée jusqu'à une profondeur maximale de 2m

Version du 14 février 2022

Matière	Diamètre interne		Spécifications techniques
Polypropylène (PP)	DN 200 à DN 400 inclus		la profondeur de pose maximale autorisée est de 2 m, mesurée depuis le fond de fouille
Articles faisant partie du certificat			
Diamètre réhausse (mm)	Diamètres raccords (mm)		Exemples de boîte de branchement et marquage
250	100	125	 
	125	125	
	100	160	
	160	160	
315	100	125	 
	125	125	
	100	160	
	160	160	
400	200	200	 
	125	125	
	160	160	
	200	200	

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 14 février 2022.



ir. B. De Blaere,
Président du Comité de Gestion
Générale Certification et Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
FONDATEURS: CSTC ET SECO

RUE D'ARLON 53, BE – 1040 BRUXELLES
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE